



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL

DÉCISION DU MAIRE

**N° 51/25 : APPROBATION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LE SOUS PROJET 1
« CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE BOXE ET DE DANSE » Av DE L'EUROPE UNIE
SIGNATURE DU MARCHÉ – 2025-01**

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique
- Vu le Rapport d'analyse des offres
- Vu le Procès-verbal de décision d'attribution
- Considérant que la Commune de La Roque d'Anthéron souhaite construire une salle de boxe et de danse Avenue de l'Europe Unie, il est nécessaire de faire appel à un maître d'œuvre.

APPROUVE l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour le sous-projet 1 « construction d'une salle de boxe et de danse » situé Avenue de l'Europe Unie, au groupement d'entreprises dont le mandataire est à la Sté MV Architectes représentée par son Président dont le siège est situé 125 avenue de Pérouse 13090 Aix en Provence.

DIT que la Commune règlera les sommes relatives à la rémunération provisoire selon la répartition ci-après et accepte que le taux de rémunération (t) soit de 9%.

Membres du groupement	Montants HT	Montants TTC
MV ARCHITECTES	68 400 €	82 080 €
CHIARA INGENIERIE	15 900 €	19 080 €
SOLAIR	41 800 €	50 160 €
ACOUSTIQUE RP	7 200 €	8640 €

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 27 août 2025

Le Maire

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission

En Sous-Préfecture le : 3/09/25

Et de la publication ou notification le : 3/09/25



Département des Bouches du Rhône
Hôtel de Ville ~ 13640 LA ROQUE D'ANTHERON
REÇU EN PREFECTURE
1e 03/09/2025

Arrondissement d'AIX EN PROVENCE
☎ 04 42 95 70 70 ~ Fax 04 42 50 53 19